

Le 3 mai 2018

MESSAGE AUX ABONNÉS

En complément à la circulaire 2018-002 (03.01.61.29)

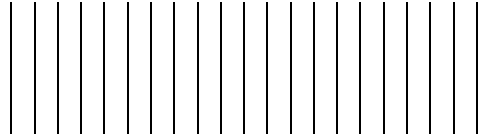
Ce message concerne la page 12 du rapport statistique annuel AS-478 2018-2019 - Répartition des visites de traitement de l'unité de mesure B au s-c/a 7061 - Services externes d'oncologie et d'hématologie (CH)

Vous trouverez ci-joint le projet de la page 12 du formulaire AS-478 pour l'exercice financier en cours (2018-2019). Nous avons revu les informations demandées aux lignes 17 et suivantes.

Bien que les médicaments de chimiothérapie soient le plus souvent administrés par la voie intraveineuse, les voies d'administration intrapéritonéale et intravésicale sont maintenant déclarées distinctement de l'intraveineuse ainsi que la désensibilisation à la chimiothérapie.

De plus, quelques établissements au Québec traitent ou traiteront par la greffe de moelle osseuse aux services externes d'oncologie et d'hématologie. Cette réimplantation de moelle osseuse est ajoutée aux types de visites recueillies et les soins correspondants à la ligne 32.

Une précision est aussi apportée à la ligne 25 de la liste des autres soins afin de montrer les voies d'administration de la chimiothérapie par injection s/c, i/m et i/t qui amène le relevé d'une visite pour une autre activité thérapeutique.



Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la Direction de la gestion financière – réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux au 418 266-5940.

La directrice générale adjointe de la gestion financière et des politiques de financement réseau,

Original signé par

Guylaine Lajoie, CPA auditrice, CA